

*Direction des routes***Arrêté du 9 novembre 1999 portant modification de l'arrêté du 4 décembre 1997 modifié portant désignation des représentants de l'administration et du personnel au comité technique paritaire spécial de la direction des routes**NOR : *EQR9910233A*

Le directeur des routes,

Vu l'arrêté du 4 décembre 1997, modifié par l'arrêté du 16 avril 1998, portant désignation des représentants de l'administration et du personnel au comité technique paritaire spécial de la direction des routes ;

Vu les lettres des 23 octobre 1998 et 4 novembre 1999 de la Fédération de l'équipement, des transports et des services - cartel administration centrale FO ;

Vu la lettre du 7 octobre 1999 du syndicat CGT - Fédération nationale de l'équipement et de l'environnement ;

Vu la lettre du 29 octobre 1999 du syndicat Equipement de la région Ile-de-France CFTD,

Arrête :

Article 1^{er}L'article 1^{er} de l'arrêté du 4 décembre 1997 modifié est modifié comme suit en ce qui concerne les représentants de l'administration et du personnel :*Représentants de l'administration*

Membres titulaires :

- M. Gandil (Patrick), directeur des routes ;
- M. Blanchard (Jean), agent contractuel ;
- M. Hatton (Alain), agent contractuel ;
- M. Laslaz (Alain), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat ;
- M. Leger (Philippe), ingénieur général des ponts et chaussées ;
- M. Lepingle (François), ingénieur général des ponts et chaussées ;
- M. Louis (Thierry), ingénieur en chef des ponts et chaussées ;
- M. Negre (Jean-Pierre), ingénieur en chef des ponts et chaussées ;
- M. Robichon (Yves), ingénieur en chef des ponts et chaussées ;
- M. Vieu (Patrick), administrateur civil.

Membres suppléants :

- M. Parise (Patrice), ingénieur en chef des ponts et chaussées ;
- Mme Begon (Hélène), administratrice civile ;
- Mme Brihat (Viviane), agent contractuel ;
- M. Duval (François), agent contractuel ;
- M. Heux (Roger), agent contractuel ;
- M. Lucas (Bernard), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat ;
- Mme de Mazancourt (Claire), ingénieur des ponts et chaussées ;
- M. Nourisson (Jacques), ingénieur général des ponts et chaussées ;
- M. Turbil (Jean-François), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat ;
- Mme Van Marle (Marie-Christine), attachée d'administration centrale.

*Représentants du personnel**au titre de la Fédération de l'équipement, des transports
et des services - cartel administration centrale FO*

Membres titulaires :

- M. Manny (Nicolas), ingénieur des travaux publics de l'Etat ;
- M. Morange (Olivier), secrétaire administratif d'administration centrale, en remplacement de M. Le Lous ;
- M. Nicolle (Gilbert), ingénieur des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Nigon.

Membres suppléants :

- Mme Gobe (Odette), secrétaire administrative de classe supérieure d'administration centrale ;
- M. Pantobe (Daniel), agent contractuel ;
- M. Trouillet (Pierre), agent contractuel.

Au titre de la Fédération nationale de l'équipement

Membres titulaires :

- Mme Jeanty (Marie-Claude), secrétaire administrative d'administration centrale, en remplacement de M. Bouet ;
- Mme Liparo (Alice), adjointe administrative d'administration centrale ;
- Mme Roussel-Laussat (Marie-Suzanne), secrétaire administrative de classe supérieure d'administration centrale.

Membres suppléants :

- Mme Daix (Annick), adjointe administrative principale d'administration centrale ;
- M. Greze (Francis), agent contractuel, en remplacement de Mme Breslauer ;
- Mme Loubat (Monique), chef de section principale des travaux publics de l'Etat.

*Au titre du syndicat Equipement de la région
Ile-de-France CFDT*

Membres titulaires :

- M. Collet (François), agent contractuel ;
- Mme Danin (Béatrice), secrétaire administrative de classe supérieure d'administration centrale ;
- M. Duffourg (Jérôme), adjoint administratif des services déconcentrés ;
- Mme Fauvin (Séverine), rédactrice de Voies navigables de France, en remplacement de Mme Dormond.

Membres suppléants :

- Mme Alouis (Françoise), agent contractuel, en remplacement de M. Dumartin ;
- Mme Broche (Martine), agent contractuel ;
- M. Le Du (Yannik), agent contractuel ;
- M. Leuxe (André), ingénieur des travaux publics de l'Etat, en remplacement de Mme Fauvin.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

*Le directeur des
routes,
P. Gandil*